



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 53776

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'éventuelle fermeture du site d'Alstom à Vélizy-Villacoublay. La société Alstom a annoncé une restructuration importante de l'activité « chaudières de centrales ». Trois sites sont donc menacés et l'un d'eux est installé à Vélizy-Villacoublay. Ce site emploie 250 personnes dont une majorité d'ingénieurs, détenteurs de technologie de pointe en matière de combustion à haute qualité environnementale. Alstom étant en France l'unique constructeur de chaudières de centrales thermiques, la fermeture de ce site serait synonyme de la perte d'un savoir-faire et de technologies d'avenir. En effet, un certain nombre de travaux d'innovation, développés sur ce site, sont couronnés de succès et exportés à travers le monde. Il y est également développé des technologies d'avenir tels les dispositifs de capture et de traitement de CO₂. Ces faits devraient être des motifs suffisants pour éviter la fermeture d'un des fleurons de l'industrie française. De plus, l'État a récemment débloqué d'importants crédits dans le cadre du plan de sauvetage d'Alstom, et il en est le principal actionnaire. L'argent public qui a ainsi été investi devrait avant tout garantir le maintien des emplois sur le territoire national. Il serait, en effet, difficilement compréhensible pour les contribuables qu'une partie de leurs impôts serve à maintenir des emplois et à développer des technologies de pointe dans d'autres pays. C'est pourquoi il souhaiterait savoir quelle mesure pourrait envisager le Gouvernement pour éviter la fermeture du site d'Alstom à Vélizy-Villacoublay.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53776

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2004, page 10147